

devait durer plusieurs années, lutte grande et belle, où l'on voit en elle, dans l'arène politique, un petit peuple contre la toute puissance d'une grande nation.

La révolution américaine eut un heureux effet pour le Canada. Dans la crainte de voir les Canadiens prendre parti pour les Américains, le gouvernement anglais fit adopter, en 1774, une loi constitutionnelle désignée vulgairement sous le nom d'*Acte de Québec*, reconnaissant aux catholiques le libre exercice de leur culte et les dispensant de prononcer le serment du test ; de plus, elle définissait les limites de la province de Québec, rétablissait les lois françaises, dont l'usage avait été suspendu, et elle créait en même temps un nouveau conseil législatif qui ne devait se réunir, pour la première fois, que trois ans plus tard.

A la promulgation de cette loi, les Canadiens prirent plus de confiance en leurs nouveaux maîtres envers lesquels ils s'étaient montrés jusque là très réservés. Ils en donnèrent une preuve en refusant de s'allier aux Américains qui se soulevèrent, l'année suivante, contre l'Angleterre, et en défendant bravement le territoire, sous les ordres de sir Guy Carleton. En agissant ainsi, les Canadiens prouvèrent leur reconnaissance envers l'Angleterre, qui venait de leur accorder une loi très équitable sous plus d'un rapport. Mais, au point de vue économique, ils commirent une faute. En effet, si le Canada, au lieu de soutenir la Grande-Bretagne, avait écouté les appels des Américains, il serait devenu parti intégrante de la grande république et aurait progressé tout aussi bien que les divers États qui forment actuellement l'Union américaine. C'est indéniable, une colonie, quelque libre soit-elle, est toujours entravée par le gouvernement du pays dont elle dépend.

Les bons effets de la loi constitutionnelle de 1774 furent gênés par la conduite arbitraire de lord Haldimand, nommé gouverneur général en 1778. Les Canadiens furent plus heureux avec son successeur, sir Guy Carleton qui se montra un administrateur élément et juste.

A la suite de la rébellion des États-Unis et de la conquête de leur indépendance, un grand nombre de loyalistes anglais quittèrent le sol de la nouvelle république et vinrent habiter le Canada, surtout cette partie du pays qui devait former plus tard la province d'Ontario. Ces Anglais, réunis à ceux qui émigrèrent directe-